

## Site Internet UQB : Section Formulaire

Les personnes morales doivent se faire représenter par un fondé de pouvoir. Un formulaire de fondé de pouvoir doit être déposé au secrétariat de l'Union avant ou lors de l'inscription à une assemblée des membres. **Cette nomination est en force jusqu'au moment ou une autre nomination vient la remplacer.**

Un fondé de pouvoir ne peut représenter plus d'un producteur et aucun membre producteur agricole ne peut exercer plus d'un droit de vote

### NOMINATION D'UN FONDÉ DE POUVOIR

À une réunion du conseil d'administration ou à une réunion des sociétaires tenue

le \_\_\_\_<sup>e</sup> jour du mois de \_\_\_\_\_ de l'an \_\_\_\_\_, il a été résolu que monsieur

ou madame \_\_\_\_\_ et subsidiairement monsieur

ou madame \_\_\_\_\_ sont désignés pour

représenter \_\_\_\_\_ (nom de la société ou corporation) et

agir à titre de fondé de pouvoir lors de l'assemblée générale \_\_\_\_\_ qui se

teindra le \_\_\_\_ du mois de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et à l'occasion des

assemblées subséquentes.

SIGNÉ à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_<sup>e</sup> jour du mois de \_\_\_\_\_ de l'an

\_\_\_\_\_..

\_\_\_\_\_  
Signature autorisée